



L'ORCHESTRE ET LA CHORALE

L'orchestre et la Chorale sont accessibles à tous les élèves du lycée. Chaque année, des projets sont réalisés avec des partenaires professionnels. Les élèves de l'enseignement optionnel de musique sont invités à participer à l'un et/ou l'autre.



Contact :

Lycée Joachim du Bellay
1 Avenue Marie Talet
B.P. 60509
49105 ANGERS cedex 02

Accueil : 02.41.43.64.12

ce.0490002L@ac-nantes.fr



Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec Mme Bossard, Mme Boyrie ou M. Boutet en contactant l'accueil.

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL DE MUSIQUE EN SECONDE



POUR QUI ?

L'enseignement optionnel de musique est destiné aux élèves qui souhaitent poursuivre et approfondir la formation suivie précédemment au collège, quel que soit leur parcours personnel et leur niveau musical.



QUELS HORAIRES ?

- ✂ 3 heures par semaine pour l'enseignement optionnel
- ✂ 1 heure par semaine pour la chorale et/ou l'orchestre



QUELS ENJEUX ET OBJECTIFS ?

- ✂ Favoriser la pratique et la culture musicales
- ✂ Donner des outils pour comprendre les œuvres musicales et se les approprier
- ✂ Éclairer les choix d'enseignement de spécialité ou optionnel en cycle terminal
- ✂ Se préparer au *Grand Oral* du baccalauréat et aux entretiens post-bac
- ✂ Maîtriser la pose de la voix et développer la confiance en soi

POUR QUOI FAIRE ?

- ✂ Réaliser des projets musicaux
- ✂ Compléter sa culture à travers la découverte de styles musicaux différents
- ✂ Elargir sa formation générale par une formation artistique diversifiée
- ✂ Réfléchir aux apports de la spécialité en première pour son projet personnel
- ✂ Assister à des concerts (ONPL, Angers-Nantes Opéra, Mardis Musicaux, ...)
- ✂ Jouer/chanter en concert (concert de Noël au lycée, concert à Chanzy, au Chabada, ...)
- ✂ Rencontrer des musiciens professionnels et des professionnels du spectacle

